
Adresse des citoyens de la société populaire de Langres (Haute-Marne), lors de la séance du 10 frimaire an III (30 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de la société populaire de Langres (Haute-Marne), lors de la séance du 10 frimaire an III (30 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 329;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19932_t1_0329_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

tion nationale, alors nous avons dit : Non, ce ne sont pas là les vrais soutiens de la patrie ; ce ne sont pas là les amis de la liberté et de l'égalité ; mais ce sont les mêmes hommes qui voulaient que le glaive des lois frappât indistinctement les coupables et les innocents, comme si la République ne pouvait s'affermir que sur des monceaux de cadavres.

Restez à votre poste, législateurs, continuez à déjouer toutes les factions ; punissez les traîtres, les conspirateurs ; faites rentrer dans le néant ces êtres vils et méprisables qui cherchent à vous rivaliser, et nous dirons, avec les vrais républicains : « La Convention nationale ne cesse de bien mériter de la patrie ! »

Suivent 68 signatures.

c

[*Les citoyens composant la société populaire de Langres à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (8)

Liberté, Fraternité, ou la mort.

Citoyens représentans du peuple,

Tandis que nos armées mettent en déroute les cohortes des tyrans et des esclaves co-alliés contre notre liberté, vous marchez au pas de charge contre les factieux de l'intérieur, qui osent attenter à la souveraineté du peuple, et vous assurer le triomphe de l'égalité.

Nous avons applaudi, avec tous les citoyens qui assistent à la séance, aux sages mesures que la Convention vient de prendre contre les scélérats qui voulaient s'ériger un trône dans le lieu même où furent jetés les premiers fondements de la République.

Puisque la salle des Jacobins a été envahie par les ennemis du peuple, qui en ont fait un arsenal d'intrigues, de cabales et de discorde, que des portes de fer en ferment à jamais l'entrée ; les patriotes purs, accoutumés à s'y rassembler, se réuniront à leur vrai point de ralliement, tandis que les factieux iront à leur destinée.

Sous l'empire de l'égalité, tous les français n'ont qu'un titre, celui de citoyen. Le mot *jacobin*, souillé par la révolte du 9 thermidor, continuée jusqu'à ce jour, doit disparaître du vocabulaire français.

Législateurs, continuez à maintenir dans l'intégralité le dépôt que le peuple a fait de son pouvoir entre les mains de ses représentants ! Si quelques conspirateurs avoient encore l'audace d'essayer d'y porter atteinte, que la justice appesantisse à l'instant son glaive sur leurs têtes coupables !

Tous les républicains sont là pour lui prêter main-forte, tous vous couvriront de leurs corps.

Vive la République ! Vive la Convention nationale !

Suivent 73 signatures.

d

[*Les membres composant la société populaire de Bomy à la Convention nationale, Bomy, le 30 vendémiaire an III*] (9)

Législateurs,

Le règne des lois, c'est le cri universel des campagnards, de tous les français, dans le moment même ou quelques hommes pervers voulaient creuser au sein de la France, le tombeau de la liberté.

Vous vous êtes montrés dignes de votre mission, vous avez fait tomber le règne cruel et despotique du sang établi par Robespierre et ses cruels adhérens, qui, sous le masque des principes ne cherchoient que ravir un peuple, lequel après cinq ans de Révolution avait besoin de crier, vive la Convention nationale, pour prévenir le gouvernement affreux préparé par ses hommes sanguinaire, qui n'avais d'autre but que de fonder leur trône sur les ruines de la République, sur l'anéantissement des vertus et de la justice....

Vous avez confondu les méchants, vous avez sauvé la République !

Les français se sont ralliés à vous, dignes représentans, vous vous êtes montrés les héros qui ont sauvé le Peuple, vous avez brisés de nouveaux les fers préparés pour ce peuple, qui a tant de titres est digne de la liberté !!!

Tout cela n'était pas assez pour vous, vous avez juré le bonheur des français dont vous estes les représentans. Votre adresse au peuple français du 18 de ce mois en donne les preuves... vous tracez le chemin glorieux par lequel prospérera le bonheur de la République. Vous renouvez des principes éternels qui font la consolation de l'homme laborieux et modeste. Le soutien des malheureux est la force de toute notre vie sociale ; principes qui ne sont que la propriété naturelle de l'homme, et qui maintenus par les lois, ne peuvent que le conduire au grand but de son existence, alors l'homme fera à d'autres ce qu'il veut qu'il soit fait à soi-même, et la justice et les vertus l'accompagneront jusqu'à son tombeau.

Ferme dans votre mission, vous conduirez le vaisseau de la République dans le port de son bonheur. Bientôt les orages cruels qui les ont battu tant de fois disparaîtront. Le calme va lui succéder, ce calme qui rendra les peuples heureux, quans le monde entier ne connoitra d'autre empire que celui des lois.

Nous le jurons, nous resterons éternellement attachés à la Convention nationale.

Vive la liberté française ! Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale !

Suivent 37 signatures.

(8) C 328 (2), pl. 1458, p. 11. *Moniteur*, XXII, 634. *Bull.*, 10 frim. ; *M.U.*, n° 1359.

(9) C 328 (2), pl. 1458, p. 12.